

violations by the international community is often the only defence which oppressed people have. In its second Report, the Sub-committee recommended the establishment of a Canadian Parliamentary Human Rights Association, and we now repeat that recommendation.

16. Canada should promote human rights by working for their recognition in international legal instruments which are binding on governments which ratify them. The application and strengthening of the Covenants and Protocols that give effect to the Universal Declaration on Human Rights should be a central objective of Canadian human rights policy. In this way, human rights may be gradually transformed from a set of moral obligations into a solid international legal system.

17. Canada is a nation of traders. Our country is one of the most trade dependent among the industrialized nations. It is essential that in the next ten to twenty years, Canada develop new strengths in manufacturing and high technology. During the 1970s Canada, like many other industrialized countries, was confronted with a science-based and Japanese-led revolution in new manufacturing processes and products. The painful changes in our economy which began in the past decade will continue in the 1980s. Expanded trade in manufactures is an important component in this transformation.

18. Latin America and the Caribbean are among the most promising regions in the world for expanded Canadian trade. During the period 1965 to 1980 Canadian exports to these countries and imports from them multiplied almost ten-fold. It is estimated that about 150,000 jobs in Canada are now based on this trade. A particularly significant feature of Canada's exports to Latin America and the Caribbean is that about 40 per cent consists of fully-manufactured goods, compared with only about 10 per cent of our total exports to the European Economic Community and Japan combined.

19. Investment is a related aspect of Canadian commercial relations with Latin America and the Caribbean. During 1949 to 1979 Canadian direct investment in these countries as a proportion of total Canadian investment abroad rose from about 8 per cent to almost 20 per cent. It accounts for about 75 per cent of Canadian investment in all developing countries. As our studies have indicated, this investment represents a base from which expanded Canadian trade can and should arise.

20. Canada's desire to promote its own commercial objectives in its relations with Latin America and the Caribbean compels it to recognize that those relations must be based upon mutual interests. The massive unemployment and underem-

pressions assuraient une certaine protection à ceux qui luttent pour cette cause. La condamnation des violations des droits de la personne, par la collectivité internationale, est souvent le seul moyen de défense des victimes de ces abus. Dans son deuxième rapport, le Sous-comité avait recommandé la création d'une Association parlementaire pour le respect des droits de la personne; nous répétons aujourd'hui cette recommandation.

16. Le Canada pourrait également promouvoir les droits de la personne en tentant d'en assurer progressivement la reconnaissance dans les conventions internationales liant les gouvernements qui les ont ratifiées. La mise en pratique et le renforcement des pactes et protocoles d'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme devraient constituer un objectif primordial de la politique canadienne au chapitre des droits de la personne. C'est ainsi que ces droits pourront graduellement devenir non plus un simple ensemble d'obligations morales, mais un système juridique international reposant sur des assises solides.

17. Le Canada est un pays commerçant. C'est un des pays industrialisés les plus tributaires du commerce. Il est essentiel qu'au cours des dix ou vingt prochaines années, il s'affirme dans les secteurs de la fabrication et de la technologie de pointe. Au cours des années 70, notre pays, à l'instar de nombreux autres pays industrialisés, a dû faire face à une révolution scientifique amorcée par les Japonais dans le domaine des procédés de fabrication et des produits manufacturés nouveaux. La difficile transformation de notre économie, commencée au cours de la dernière décennie, se poursuivra au cours des années 80, et l'expansion de notre commerce dans le secteur manufacturier constitue un élément important moyen de ces changements.

18. L'Amérique latine et les Antilles figurent parmi les régions se prêtant le mieux au développement de notre commerce. De 1965 à 1980, les exportations du Canada en direction de ces pays, de même que les importations en provenance de ces derniers, ont presque décuplé. On estime qu'environ 150 000 emplois au Canada sont aujourd'hui tributaires du commerce avec cette région. Signalons, aspect particulièrement important des exportations du Canada à destination de l'Amérique latine et des Antilles, qu'environ 40 p. 100 d'entre elles consistent en biens totalement manufacturés, tandis que ces biens représentent seulement 10 p. 100 environ de nos exportations à destination de la Communauté économique européenne et du Japon réunis.

19. L'investissement est un élément connexe des relations commerciales du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles. Entre 1949 et 1979, les investissements directs du Canada dans ces pays, par rapport à ses investissements totaux à l'étranger, sont passés d'environ 8 p. 100 à près de 20 p. 100. Ils représentent presque 75 p. 100 des investissements du Canada dans tous les pays en voie de développement. Et comme nous l'avons signalé dans nos études, ces investissements constituent une rampe de lancement à partir de laquelle le Canada peut accroître ses échanges commerciaux.

20. Notre désir de défendre les objectifs commerciaux de notre pays par le biais de nos relations avec l'Amérique du Sud et les Antilles nous force à reconnaître que ces relations doivent tenir compte des intérêts de tous les partenaires. Le